

SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT NATURA 2000 GARONNE **POUR LE CHANTIER DE RESTAURATION D'UNE ROSELIERE** **FLUVIALE SUR LA GARONNE PAR LA VILLE** **DE CAZERES SUR GARONNE**

POURQUOI CE SITE

De Boussens à Carbonne, la Garonne est inscrite au Réseau européen Natura 2000 à double titre, au titre de la Directive Habitats pour sa faune et sa flore remarquable en lien avec le fleuve, et pour ses oiseaux d'eau au titre de la Directive Oiseaux. Au pied de la ville de Cazères sur Garonne, le plan d'eau créé par le barrage EDF de Labrioulette sur la Garonne dans ce périmètre. Il est de plus classé en arrêté de protection de biotope pour les oiseaux au niveau du confluent du Volp.

Mais ce plan d'eau est fragile. En effet, l'implantation du barrage a accéléré l'accumulation de vases riches en matières nutritives qui ont à leur tour favorisé le développement du lagarossiphon, une plante exotique envahissante originaire d'Afrique du Sud. L'accumulation combinée des vases (jusqu'à 2m d'épaisseur le long des quais) et de plantes exotiques ont créé une obstruction telle que le maintien des activités au niveau de la base nautique était compromis. La plante affectait également la biodiversité en concurrençant fortement les autres espèces aquatiques indigènes et en générant une banalisation écologique. Paradoxalement, les plantes typiques des bords de Garonne poussaient difficilement. En particulier, les roselières, écosystèmes particuliers entre terre et eau, qui constituaient autrefois la richesse des plans d'eau de Garonne et possédaient un fort attrait pour les oiseaux d'eau comme les hérons, le grèbe, avaient disparu.

Par ailleurs, les analyses des sédiments réalisés par le Sméag ont montré une légère pollution des vases en métaux (zinc, nickel) mais qui reste compatible avec leur conservation dans le milieu naturel.

UNE SOLUTION ORIGINALE ET DE MULIPLES EFFETS BENEFIQUES

Face à ce double problème, l'idée a été de combiner désenvasement et récréation d'une roselière fluviale, afin de maintenir les activités sur le fleuve tout en restaurant son écosystème. Les produits de curage extraits de la base nautique ont ainsi été transvasés à proximité dans un casier constitué de bottes de paille fixées directement dans le lit du fleuve. Ils ont servi de supports de plantation à des végétaux semi-aquatiques : roseaux, ...

Avec ses 3 000 mètres carrés qui pourraient s'étendre spontanément, la roselière devient un élément important de la vie du plan d'eau. Elle devrait agir sur la qualité des eaux en filtrant les polluants dans les sédiments. Elle va procurer également une zone d'abri, de reproduction et d'alimentation pour plusieurs espèces d'oiseaux dont les hérons (héron pourpré, héron bihoreau, aigrette garzette, grande aigrette) inscrits au Réseau européen Natura 2000. Elle permet d'annuler aussi l'impact du batillage et favorise ainsi les conditions de nidification du grèbe huppé et du foulque qui nichent sur l'eau. Elle attire aussi nombre de libellules et fait office de nurserie pour les alevins de poissons qui profitent des eaux plus chaudes à l'abri des prédateurs. Une fois fleurie de bleu, mauve et jaune, la roselière sera aussi un plaisir des yeux pour les usagers du fleuve et les promeneurs.

NATURE DES TRAVAUX

L'intervention de désenvasement a été raisonnée, strictement limitée à l'entrée du port, les quais et la rampe de mise à l'eau dans un souci de faciliter la mise à l'eau là où la gêne était la plus forte pour la pratique des activités nautiques. De fait, elle a porté sur une surface limitée d'environ 1200 m².

Les travaux projetés consistent en :

- Action 1 : Création d'un casier. Il a été constitué le long de la berge dans le prolongement de la base nautique, en aval de celle-ci. Ce casier était destiné à accueillir la future roselière. Il est de forme plus ou moins rectangulaires irrégulier afin de mieux s'intégrer dans le paysage (il suit le profil de la terrasse naturelle immergée. Sa dimension est d'environ 200m de long pour une largeur variant de 30m à 12m, soit une surface d'environ 3000m²). Les 3 cloisons du casier ont été constituées de façon rustique en bottes de pailles fixées par des pieux en accacia. Les vases curées y seront disposées afin de constituer un substrat support pour la plantation de végétaux.
- Action 2 Curage et transvasement des vases. Le curage a été effectué sur une profondeur variant de 1 à 2 mètres de profondeur maximum et sur une bande de 180 mètres de long (cumul des longueurs de quais et entrée du port) et de 5 mètres de large. Le volume total est estimé à environ 1600 m³. Cette bande se situe le long du quai encadrant le bâtiment d'accueil de la base nautique, ainsi que l'entrée du port. Le curage a été effectué depuis une embarcation amphibie équipée d'un système de suceuse. Le produit de curage a été déversé directement dans le casier destiné à la future roselière.
- Action 3 Plantation de la roselière. Le casier a été planté en roseaux et autres hélrophytes diversifiées avec une densité de plantation de 5 plants/m². Le tiers de la surface du casier a ainsi été planté, étant attendu que le restant soit colonisé naturellement par la roselière en expansion. Les plants de roseaux (*phragmites communis*) sont de souche Garonne. Les espèces d'hélrophytes sont *iris pseudacorus*, *carex riparia* ; *scirpus lacustris*, *carex paniculata*, *juncus sp*, *mentha aquatica*. Les hélrophytes ont été introduites en bouquets monospécifiques selon une trame de plantation basée sur leurs exigences écologiques ;

Ce chantier a été réalisé de mars à juin par la Ville de Cazères avec l'appui du Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (Sméag).

Les travaux ont été confié aux entreprises Naudin et Terralys. La pépinière Alisma a fourni les végétaux.

HT

Le coût financier est de l'ordre de 100 000 € avec,
 50% Etat et Europe au titre du Contrat Natura 2000
 30% Etat au titre du Plan Garonne
 12% EDF

La base nautique a participé à hauteur de 2000 €

UN CHANTIER QUI FAIT ÉCOLE

La zone du fleuve revalorisée constitue ainsi un support tout à fait pertinent pour sensibiliser les divers publics à la gestion raisonnée de la Garonne et faire découvrir et mieux connaître ses attraits écologiques et paysagers.

Déjà, cette roselière suscite l'intérêt d'autres acteurs du fleuve pour renaturer la traversée de Toulouse ou encore le plan d'eau de Saint Nicolas de la Grave en Tarn-et-Garonne.